



Problème de bornage d'un terrain

Par **Langlet Jonathan**, le **16/02/2017** à **12:50**

Bonjour,

Ma compagne et moi venons d'acheter un terrain borné chez un notaire. Le problème c'est qu'en venant mesurer, pour faire l'implantation de la maison, le maître d'œuvre, s'est aperçu que deux bornes sur cinq sont mal placées. Qui est responsable? L'ancien propriétaire du terrain, le notaire, le géomètre ou nous?

Quel recours avons-nous?

Merci de votre aide.